

PRESENTATION GENERALE DE L'ASSOCIATION

L'AMCRE est une association loi de 1901, créée en 1996 à Vannes par François Croutelle , qui en fut le très actif président jusqu'en 2001.

Adhérer à L'AMCRE, c'est partager les plaisirs de la mer et la convivialité de la croisière dans un esprit associatif. Son objectif est de faciliter la rencontre entre des propriétaires de voiliers de croisière cherchant des équipiers, et des personnes désirant naviguer.

Par son mode de fonctionnement, l'AMCRE se différencie d'une simple bourse d'équipiers. En effet, au-delà de la simple mise en relation où chacun trouve son intérêt propre, l'association s'attache à pérenniser ces relations par des soirées-rencontres mensuelles et l'envoi d'informations régulières.

L'équipe actuelle continue de promouvoir les valeurs insufflées par le fondateur : rendre la voile-croisière accessible au plus grand nombre, dans un esprit non-consumériste de responsabilité, de partage et de convivialité.

L'association est ouverte à toute personne majeure, quel que soit son niveau de compétence, du débutant au skipper confirmé. C'est à chacun d'y apporter en toute liberté et sans contrainte ses compétences, sa motivation, pour naviguer toute l'année selon ses préférences et ses ambitions.

Tout adhérent doit être motivé par la navigation en participant activement aux manœuvres.

Plus généralement il doit être apte à la vie en collectivité, avoir un esprit de solidarité, et respecter les règles et bonnes pratiques de sécurité sous l'autorité du skipper.

Les bateaux sont des voiliers de 6,10 m à 15,30 m, majoritairement basés dans le Morbihan autour de Vannes, entre Quiberon et la Vilaine.

Les sorties proposées sont très diverses, de la sortie à la journée à Houat à la croisière hauturière de plusieurs semaines en Ecosse ou aux Antilles, par exemple.

Le planning des sorties constitue la base du fonctionnement. Il est consultable sur le site internet, et mis à jour directement en ligne par les propriétaires. Les adhérents intéressés prennent directement contact avec les propriétaires, qui organisent ensuite la sortie avec leur équipage.

Toute sortie doit être suivie de la création d'une fiche croisière, avec éventuellement des photos et vidéos, directement mises en ligne sur le site par les adhérents.